



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du LUNDI 30 MARS 2026

Le trente mars deux mille vingt-six à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie, sous la présidence de Monsieur Jérémie BECCIU, Maire.

**Présents :**

BECCIU Jérémie, Maire.

AMY Renée, BURAVAND Jean-Paul, DURBESSON Audrey, CATILLON Vincent, BURAVAND Valérie, Adjointes au Maire.

TEISSEDRE Christine, BENEDETTI Gilbert, PAGOT Annie, ROCHE Jean-Louis, POUSSIN Patrick, MAFFEI Pascal, BERTRAND Thierry, PAONE Nathalie, SOLINAS Alexandra, BURAVAND Julien, MARTINO Clémentine, Conseillers Municipaux.

**Absents excusés :** DEFIANAS Anne-Laure (Pouvoir donné à BURAVAND Jean-Paul), Sacha GILLES (Pouvoir donné à BURAVAND Julien).

Mme SOLINAS Alexandra a été nommée secrétaire de séance.

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	19

**Objet de la délibération**  
N°53/2026

Désignation d'un  
Conseiller Municipal en  
charge des questions de  
défense.

Extrait certifié  
conforme au registre  
des délibérations.

Fait à BOULBON,  
le 07/04/2026.  
Le Maire,

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

Monsieur le Maire expose qu'en raison du renouvellement général du Conseil Municipal, il convient de procéder à la désignation d'un Conseiller Municipal en charge des questions de défense.

Cet élu ayant vocation à devenir un interlocuteur privilégié du Ministère de la Défense, et le représentant de la commune de Boulbon auprès des instances militaires.

Monsieur le Maire propose de désigner M. Gilbert BENEDETTI.

**LE CONSEIL MUNICIPAL :**

**A L'UNANIMITÉ,**

**OUI** l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir pris connaissance du rôle de ce correspondant défense,  
Après en avoir délibéré,

**DESIGNE** en tant que Conseiller Municipal en charge des questions de défense : M. Gilbert BENEDETTI, Conseiller Municipal.

**Ainsi délibéré en séance publique, les jour, mois et an susdits,  
et ont signé au registre les membres présents.**

Le Secrétaire de séance :

Le Maire :

